



Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin
Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.fr



PROJET D'ETABLISSEMENT POUR LE LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE « SAINT MAXIMIN » 2011 - 2014

Préambule :

Etablissement catholique d'enseignement général, technologique et professionnel, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, membre du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé et sous tutelle diocésaine de Toulon, le Lycée d'Enseignement Agricole Privé « Saint-Maximin » souhaite offrir le meilleur accueil possible pour tous les jeunes et notamment les plus fragiles. Le lycée se propose d'accompagner chaque jeune dans la réussite de son projet de vie, en mettant en valeur leurs qualités humaines et personnelles.

Une identité : la réussite de tous les jeunes.

Accueillant des jeunes aux intelligences multiples et sensibles aux métiers de la nature, de l'environnement et/ou du service à la personne, le lycée s'efforce de leur donner le goût et les méthodes de travail, en leur apportant la culture générale, technique, professionnelle, humaine et scientifique désormais indispensable aux formations auxquelles il prépare :

- Quatrième et Troisième de l'enseignement agricole,
- Brevet d'Enseignement Professionnel,
- Baccalauréat Professionnel,
- Baccalauréat Technologique.

Aussi, le lycée proposera dans les années à venir une structure scolaire dont l'identité sera encore davantage « marquée » par les nouvelles orientations de l'Enseignement Agricole et constituera par conséquent une « véritable alternative » de propositions éducatives et pédagogiques, prenant leur sens dans son orientation pastorale. Cette démarche s'inscrit dans le réseau de l'Enseignement Catholique du Centre Var « RECACEV », en suivant les orientations du Diocèse Toulon Fréjus. C'est pourquoi, le lycée entend fonctionner dans une dynamique de réseau local, en intégrant des passerelles diverses entre l'Education nationale et le Ministère de l'Agriculture, et en favorisant des propositions originales pour les jeunes et leur famille.

Cette diversité de formation, en permettant une orientation personnalisée, renforce l'assurance pour tous d'une qualification précise, mais aussi la possibilité d'études de niveau supérieur pour ceux qui s'avèrent en mesure de les engager.

L'identité du LEAP prenant ses racines dans l'écoute, le respect des autres et de l'environnement, le lycée souhaite garder une structure pédagogique qui fait vivre ensemble un public « collégiens » et « lycéens », en favorisant le lien entre des grands adolescents et des jeunes plus fragiles. C'est une source de développement.

C'est pourquoi, dans l'objectif de faire réussir tous les jeunes en prenant en compte leurs qualités premières, le lycée développe aussi une pédagogie favorisant des liens entre les approches théoriques et pratiques. Pour cela, l'établissement s'appuie sur un réseau de professionnels, sur une exploitation pédagogique et divers ateliers favorisant la pratique des jeunes. On entend par « pratique » bien sûr le caractère professionnel, mais aussi le sport, l'art, le théâtre, la musique, l'éducation socioculturelle, les voyages de toute sorte.

Des filières professionnelles et technologiques : le lycée d'enseignement agricole privé.

Installé dans une zone périurbaine, dans des locaux neufs et confortables, au sein d'une propriété d'environ 35 000 m², le lycée entretient des liens permanents avec les professionnels des métiers auxquels ses élèves se destinent et reste sans cesse attentif aux évolutions et aux nouveaux débouchés.

A cet égard, et pour initier, sans attendre, aux exigences de ces métiers, le lycée a le souci d'une formation pratique poussée et approfondie, procurée :

- Par des travaux pratiques, inscrits dans l'emploi du temps et effectués au sein de l'exploitation, des différents ateliers pédagogiques (cuisine, santé, ...) ou chez des partenaires professionnels. Les élèves sont tous responsabilisés dans les différentes activités professionnelles de l'établissement.
- Par des stages en entreprise, dont le rôle sera accru et qui, organisés avec le concours et sous le contrôle de professionnels et d'enseignants avertis, donnent lieu, au retour, à une réflexion méthodique et à l'élaboration de rapports. Ces stages peuvent aller de simples observations en entreprise, à des périodes de stages de compréhension globale et de participation active aux différents travaux. Ils peuvent aussi aider les plus jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle.
- Par la mise en œuvre d'échanges nationaux et internationaux avec d'autres écoles, en vue de favoriser l'ouverture des élèves à la perception de la diversité et de leur donner ainsi un atout supplémentaire d'avenir.

Par ailleurs, l'établissement, à l'aide des méthodes innovantes proposées par le Ministère de l'Agriculture, s'efforce de mettre en œuvre une pédagogie davantage inductive et par objectifs.

Une participation active au réseau local de l'Enseignement catholique, sous tutelle administrative de l'Education Nationale.

Le LEAP met en œuvre un projet d'établissement ambitieux construit autour de la « personne » et de son environnement. Le lycée, par sa participation active au réseau RECACEV, souhaite construire progressivement une dynamique locale en intégrant toutes les composantes de l'Enseignement catholique. Ceci signifie que l'établissement favorisera toutes les passerelles entre le collège privé de St Maximin et le lycée agricole. Le Lycée d'Enseignement Agricole Privé « St Maximin » constitue de fait le lycée général de l'enseignement catholique de St Maximin, sous tutelle administrative exclusive du Ministère de l'Agriculture. Ceci implique que l'établissement mettra en œuvre des filières générales et technologiques sous tutelle de l'Enseignement agricole dans les années à venir pour répondre au mieux aux familles de St Maximin et des villages avoisinants.

Au sein de ce réseau, le LEAP fait le choix d'une démarche nouvelle et originale qui doit permettre de proposer une structure d'accueil à des élèves qui souhaitent engager des études supérieures à terme. De ce fait, le lycée continuera à développer plusieurs points : la beauté des lieux, la sérénité et l'harmonie entre les personnes, le sens de l'autre, la lutte contre l'individualisme, la durabilité et, la confiance en l'avenir.

La finalité de cette proposition est la construction d'une orientation positive et choisie des élèves en fin de classe de 3^{ème} ou de Seconde GT, en intégrant les qualités premières de leur personne et leurs choix encore incertains.

La base de ces démarches s'appuie bien sûr sur le travail des assises de l'enseignement catholique, des différentes réformes de la voie professionnelle et du lycée.

Un établissement attentif aux dimensions éducatives pastorales.

Le lycée s'efforce de réhabiliter le sens spirituel de chaque jeune, de redonner du « sens » à ce qui est autour de nous, de permettre à chacun de se positionner sur les grandes questions de l'existence et enfin d'accueillir chaque jeune, dans l'écoute et l'accompagnement pour lui redonner confiance.

Inspiré par l'Évangile, le lycée s'efforce d'exprimer une attention particulière aux plus démunies, aux plus petits et aux plus fragiles.

« Heureux les pauvres en esprit car le royaume des cieux est à eux, Heureux les affligés, car ils seront consolés, Heureux les affamés et assoiffés de la justice car ils seront rassasiés » Selon St Mathieu 5, 3-6.

L'établissement recherche sans cesse le « bien être » de tous les élèves. Le principe étant de cultiver l'idée suivante : «ON NE REUSSIT BIEN QUE LA OU L'ON SE SENT BIEN.» L'établissement met ainsi en œuvre toutes les garanties permettant les meilleures conditions de vie et de travail pour la réussite de tous les élèves.

Des valeurs partagées : la courtoisie, la solidarité, la bonne tenue, le respect de soi et le respect d'autrui.

Décidé à favoriser la réussite de tous, et ne dissociant pas instruction et éducation, le Lycée fait en sorte d'aider chacun à surmonter ses difficultés, à mettre en valeur ses qualités premières, et à prendre confiance en soi. Il prévoit, pour ceux qui le souhaitent et/ou l'acceptent, un soutien personnalisé, principalement dans les classes d'entrée, et il s'efforcera d'installer un système de tutorat pour susciter l'aide des élèves plus jeunes ou plus faibles par des condisciples plus âgés ou plus performants. Il offre une écoute à ceux qui en ont besoin. Il stimule les élèves qui possèdent des facilités scolaires et intellectuelles.

Par fidélité au système éducatif préventif, le Lycée dispense une éducation qui favorise l'équilibre personnel et l'aptitude à la communication. Il forme au respect des règles établies de vie commune et exclut à la fois dureté et laxisme.

Cherchant moins à « surveiller » qu'à « veiller sur », l'équipe éducative ne rejette pas la sanction mais la conçoit moins comme répressive que comme réparatrice et préventive. Elle fait confiance à l'élève, tout en l'aidant à la mériter et croit à son éducabilité tout en cherchant à ce que l'élève s'en convainque. Pour cela, notamment pour les élèves les plus en difficultés, elle l'invite explicitement et, selon des clauses précises, à un engagement dans l'acte et une responsabilisation progressive, auquel ses parents ou tuteurs légaux doivent régulièrement être partie prenante.

Le lycée met en œuvre un accueil des élèves dans le cadre de l'internat. C'est un lieu convivial, familial, et un système éducatif permettant l'apprentissage de la vie en collectivité. Les études du soir sont gérées exclusivement par des éducateurs de la vie scolaire. L'internat constitue un véritable atout pour la réussite des jeunes et un service précieux auprès des familles. On cherchera à mettre en place dans les années à venir un système qui permettra aux jeunes d'apprendre à être davantage autonomes.

Le Lycée, sans récuser un certain accroissement de ses effectifs au cours des prochaines années, estime ne pas devoir dépasser, à structures égales, un effectif raisonnable, qui permette de sauvegarder le climat familial auquel il est attaché. Ceci signifie qu'il faudra trouver l'équilibre entre cette dimension humaine où chacun (adultes et jeunes) doit trouver sa place et le caractère économique rigoureux induit par l'État.

Une volonté d'évaluation dans l'esprit de la loi organique des lois de finances (LOLF).

Dans le cadre des 5 missions de l'enseignement agricole, du Plan Régional de l'Enseignement Agricole, des statuts de l'enseignement catholique et de sa déclinaison diocésaine, ce projet d'établissement est mis en œuvre sous l'autorité du Chef d'Etablissement qui, à cette fin, prévoit les étapes de sa réalisation et veille à son application. Il élabore un programme de formation des personnels, pour assurer l'unité de l'équipe pédagogique et la rendre toujours plus performante. L'objectif est de créer sans cesse du lien entre les différentes équipes, entre les anciens et les nouveaux personnels, de dépasser la seule et restrictive approche statutaire, de proposer à chacun un positionnement de sa personne vis-à-vis de sa mission au sein de l'établissement.

Ce projet bénéficiera d'une évaluation, qui comportera notamment un bilan annuel consultatif par le Conseil d'établissement. Ce bilan annuel sera par la suite approuvé par le Conseil d'Administration de l'établissement puis envoyé aux différentes autorités académiques et aux services de la direction diocésaine.

Fait à St Maximin, le 6 juin 2011



Les orientations stratégiques de l'établissement 2011 - 2014 :

Axes stratégiques n°	Intitulé de l'axe 2011 – 2014 <u>Le LEAP : un pôle d'exigence au service de la réussite des élèves !</u>
1	<p><u>Axe : une approche éducative préventive.</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Recevoir les « nouveaux profils » d'élèves en leur donnant le goût de l'effort et la notion de travail « bien fait ». Les priorités restent le « bien être » de tous les élèves et leur réussite scolaire et personnelle. Notre ambition est de trouver pour tous les élèves une solution tournée vers leur réussite scolaire et/ou personnelle. <p><i>Une éducation ambitieuse refusant l'échec et l'abandon du jeune.</i></p>
2	<p><u>Axe : une pédagogie innovante.</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'individualisation des parcours de formation, en y ajoutant une part de modulation (ruptures de rythmes) et en proposant aux jeunes la possibilité de différents parcours de formation.- Par l'intermédiaire de l'ensemble des membres des équipes enseignantes, éducatives, pastorales et administratives, insister sur l'Enseignement général, moteur de la réussite des jeunes dans un monde de plus en plus complexe. <p><i>Une individualisation pédagogique et une exigence en Enseignement général dynamisée par tous.</i></p>
3	<p><u>Axe : une dynamique du réseau local</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Participer activement au réseau RECACEV pour, non seulement favoriser le lien entre les établissements de l'Enseignement catholique du Centre Var, mais aussi proposer des solutions originales pour des jeunes et des parents.- Le LEAP sera un lieu de réussite, d'orientation et d'ambition, dans le cadre des filières générales et technologiques. <p><i>Le LEAP, établissement catholique sous tutelle exclusive du Ministère de l'Agriculture, proposant des formations générales et technologiques tournée vers la réussite, l'orientation et l'ambition.</i></p>
4	<p><u>Axe : les personnels de l'établissement.</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les personnels constituent un des leviers de la qualité de l'établissement.- Favoriser le partage d'expériences éducatives et pédagogiques, la

	<p>solidarité entre les personnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le sens « critique » et la remise en cause permanente, la créativité, ... toujours dans l'esprit d'une équipe unie. <p><i>Une communauté éducative vivante, heureuse, unie au service des élèves et restant à dimension humaine.</i></p>
<p>5</p>	<p><u>Axe : l'enseignement professionnel agricole.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser en permanence le lien entre les secteurs des services à la personne et de la production dans les nouvelles politiques liées au développement durable et au fait alimentaire. - Participer encore davantage à l'animation du territoire rural du Centre Var, notamment dans les secteurs de la production et des services à la personne. <p><i>Un enseignement professionnel tourné vers les préoccupations de développement durable et de sécurité alimentaire.</i></p>

Fait à St Maximin, le 6 juin 2011.

Quelques déclinaisons concrètes pour l'année scolaire 2011 / 2012

<p>1</p>	<p><u>Axe : une approche éducative préventive.</u></p> <ol style="list-style-type: none">1) Maintenir le poste de l'éducatrice spécialisée pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} (financement Fondation de France),2) Favoriser le lien avec les parents : souci de la gestion des absences, cahier de texte électronique, réunions parents/professeurs à optimiser, appel informatif des parents par les professeurs, ... Une rencontre avec les parents (formation à la parentalité) pourrait être proposée.3) Mise en place d'un poste (probablement à temps partiel) d'éducateur sportif / culturel pour optimiser le temps de vie scolaire de « jour » (financement subvention remplacement professeurs moins de 90 jours), et ainsi mieux accompagner nos élèves dans leur scolarité.4) Maintenir les temps d'étude en classe pour les élèves internes, avec l'idée de développer l'autonomie progressive des jeunes dans le travail,5) Proposer de mieux impliquer les élèves internes dans les activités de l'internat (nettoyage, service restaurant, ...),6) Maintenir les temps forts « journées sportive et culturelle », avec l'ambition de mettre au cœur de nos enseignements : le sport et la culture,7) Imaginer une série d'actions permettant de favoriser le lien entre des jeunes de culture, de sexe ou encore d'origine sociale différents. Les heures de vie de classe peuvent être du temps consacré à cet objectif.8) Mettre en œuvre davantage l'accent sur des attitudes responsables et citoyenne des jeunes (développement durable, hygiène, santé, ...), tout en favorisant leur bien être. Proposer des analyses, puis des solutions en intégrant la parole de l'élève (conseil de vie lycéenne, réunion des délégués de classe),9) Mettre en œuvre progressivement une politique « santé » qui puisse aider et accompagner des jeunes dans le cadre des dépendances (alcool, tabac et drogues) et de l'hygiène de façon générale,10) Mettre l'accent sur des actions permettant de favoriser l'éducation affective, relationnelle et sexuelle (CLER, SESAME, ...), en intégrant la formation des personnels.
<p>2</p>	<p><u>Axe : une pédagogie innovante.</u></p> <ol style="list-style-type: none">1) Favoriser les « passerelles » entre la classe de Seconde GT et les classes de 1^{ère} Bac Pro pour éviter les échecs notamment sur la filière technologique,2) Expérimenter dans le cadre des opérations pilotes, des tests de positionnement en vue de favoriser l'individualisation des parcours et remotiver des jeunes,3) Maintenir un maximum de ruptures de rythme (stages, journées particulières, sorties, EIE, heures dites « sportives » sur temps de vie

	<p>scolaire, ...),</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Maintenir l'effort collectif dans le cadre de l'Enseignement général (mise à niveau, méthodologie, suivi du rapport de stage, ...), 5) Mettre en place progressivement un lien plus fort entre le CFA et l'établissement pour permettre notamment aux élèves de 3^{ème} d'intégrer les parcours en apprentissage et favoriser leur insertion, 6) Etudier des champs prospectifs de l'apprentissage dans le nouveau contexte régional.
3	<p><u>Axe : une dynamique du réseau local</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Engager une évolution des statuts du Réseau « RECACEV » pour permettre à chaque établissement de trouver du lien tout en préservant son identité propre et son projet d'établissement. 2) Favoriser notamment les relations entre le collège privé de St Maximin et le lycée, en vue de l'orientation des élèves de 3^{ème}, 3) Maintenir le réseau partagé de restauration collective sur St Maximin, 4) Etudier une réponse peu coûteuse pour des demandes d'internat en augmentation chaque année, 5) Engager une mutualisation de bonnes pratiques, de la formation si nécessaire, pour les équipes de la filière générale et technologique.
4	<p><u>Axe : les personnels de l'établissement.</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'objectif est de trouver un équilibre entre « l'équipe » et « l'individu » : ceci passera par la concertation, les rencontres, le lien, l'attention et la bienveillance, la formation,... 2) Toute critique doit être positive, et doit s'orienter sur les problèmes et non sur les personnes, 3) Rechercher une posture de bienveillance collective pour aider chacun à progresser, 4) Rechercher des solutions individualisées dans le cadre des gestions de carrière : ceci passera par un soin apporté aux entretiens individuels, 5) Maintenir la volonté d'aider le comité d'entreprise à agir au mieux sur l'ensemble de l'équipe.
5	<p><u>Axe : l'enseignement professionnel agricole.</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Continuer à rénover les pôles pédagogiques de l'exploitation agricole, en y intégrant l'éventualité d'un passage progressif à l'Agriculture biologique (certification AB), 2) Mettre en place la gestion libre du restaurant scolaire, en intégrant les élèves dans cette démarche, 3) Participer aux dynamiques locales des producteurs et des services à la personne (AMAP, Point de Ventre Collectif, ...), 4) Etudier la possibilité de s'agrandir sur les aspects fonciers, 5) Etudier la possibilité de développer une section par apprentissage, pour répondre aux dynamiques d'emploi et d'insertion, et aux besoins de certains de nos élèves notamment de fin de 3^{ème}.